

# api

INFORMATIONS  
REGIONALES

HEBDO

N°22/14mars

dir. B.Lambert

2F 50

## INTERNEMENT FORCÉ



LE REFUS DU REMEMBREMENT  
c'est de la "folie furieuse"

# LICENCIEMENT AUX BATIGNOLLES

Une histoire vraiment trop simple -

Aux Batignolles, deux ateliers celui de mécanique et celui de chaudronnerie.

La chaudronnerie le vent en poupe.

Depuis quelques années, l'atelier de chaudronnerie avec de grosses commandes (russe en particulier). La Direction a donc embauché des jeunes OS venant de la campagne sans tradition de lutte, et a même construit un mur à l'intérieur de l'usine pour que la chaudronnerie se soit pas "contaminé" par la mécanique.

La rancune s'accumule.

Et au fil du temps, le cli-vage s'accroît, la chaudronnerie ne débrayait jamais avec des réflexions du genre, "La mécanique a des difficultés tant pis, nous on a du boulot avec les heures sup. on se fait 500 tickets par mois".

Les difficultés arrivent.

Récemment, une commande russe a été ratée, et la chaudronnerie ne travaille plus que 35 heures. La maîtrise en profite pour resserrer la discipline et augmenter les rendements. Les gars se rébiffent un peu et refusent de faire la production demandée. L'un d'eux est convoqué chez un chef. Il y va, et se retrouve devant 6-7 chefs et le chef des chefs (Secher) il s'enerve un peu et gueule à un chef "va te faire enculer".

Sur le moment, on lui donne 2 jours de mise à pied, puis le lendemain on le licencie.

La chaudronnerie débraye aussitôt, suivi de la mécanique. Mais le débrayage est d'une heure et le coeur n'y est pas. "Ils faisaient les fous qu'ils se démerdent maintenant".

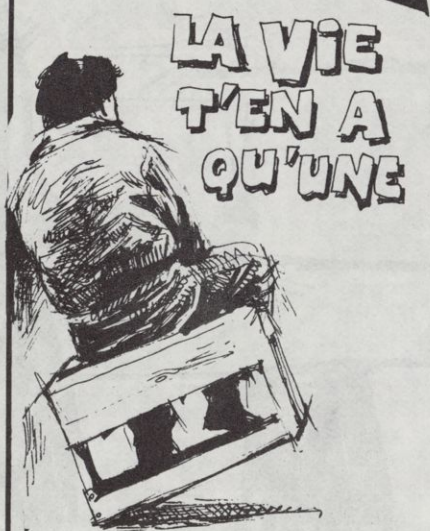
Les syndicats protestent et portent l'affaire devant la Direction du travail.

"Il y a 4 ou 5 ans jamais l'affaire se serait arrêté là, on aurait occupé les bureaux et secoué un peu les chefs", mais maintenant il faut attendre les élections", nous dit un travailleur de la boîte.



Pour l'instant, ajoutez-il on remonte la pente, on explique que si la chaudronnerie déconne, les gars menacés, ce sont les plus actifs, les plus gênants pour la direction et que ces gars là, il faut les défendre énergiquement. Les gars pigent assez bien et la prochaine réaction risque d'être plus dure.

Enquête APL



LA VIE, T'EN A QU'UNE

film de P.GUEDJ et JP PETARD et A.SEGAL  
projection-débat

MERCREDI 15 MARS 20 H 30  
Foyer culturel du Sillon de Bretagne

VENDREDI 17 MARS 20 H 30  
Centre socio-culturel des Bernadières

MARDI 21 - MERCREDI 22 MARS  
à partir de 10 H  
Les Naudières REZE

STAGE AFTA  
(association de formation des travailleurs de l'agriculture)

THEME de la session

La gestion et la croissance économique des entreprises agro-alimentaires sont-elles contradictoires ou complémentaires avec les intérêts des agriculteurs ?

FILM AMATEUR 1977

Echapper au temps du contrôle du travail, le détourner, le subvertir sont les motifs de ce film sans histoire. Un entre-lac de témoignages, de scènes de fiction, de reportage, montre que la réalité peut être que nous créerons. Les réalisateurs qui seront présents à la projection, présenteront et animeront le débat qui suivra le film.

CENTRE NANTES TIERS MONDE  
ET LES MULTINATIONALES

Depuis quelques mois un groupe C.N.T.M. se penche sur le problème des Multinationales; la réflexion a abouti à la réalisation d'un montage audio-visuel sur P.U.K. (APL no. 16).

P.U.K. (Pechiney, Ugine, Kuhlmann) dans la région c'est Paimboeuf, Tréfinmétaux, Basse-Indre, Aviatud à Carquefou, l'exploitation de l'Uranium à l'Ecarpière...

Nous comptons éditer une plaquette reprenant le texte du montage (plus documents) et organiser une journée sur les Multinationales avec des travailleurs de chez P.U.K., des économistes...

Il faudrait élargir au maximum l'organisation de cette animation. Toutes suggestions de personnes, de groupes... seront bien accueillies à la réunion que nous organisons

le jeudi 16 mars  
20 h 30, au local du CNTM  
9, rue des Hauts-Pavés  
NANTES

# LA MAIRIE MET DE L'HUILE SUR LE FEU

# POMPIERS



## L'unité syndicale éclate...

On a présenté dans l'APL no. 16 les revendications des sapeurs pompiers de Nantes. Ces revendications visent une amélioration notoire de l'efficacité des Services des Pompiers auprès de la population et une réduction du temps de travail hebdomadaire (passant de 84 h à 56 h par semaine) réduction qui allait de pair avec une augmentation des effectifs des pompiers.

L'intersyndicale qui portait l'ensemble de ces revendications a pris un sérieux coup de vieux: il y a deux semaines, FORCE OUVRIERE s'est retiré du conflit après avoir présenté la proposition inacceptable du grève totale.

La CGT quant à elle, accepte les propositions de la municipalité; c'est à dire attendre le mois de juin prochain pour reprendre les négociations. Il semblerait tout à fait faux de croire que ces reculs des deux syndicats aient une quelconque relation avec le copinage des dirigeants CGT et FO avec le "ché" nard maire de Nantes.

Si les syndicats FO et CGT ont mis en veilleuse c'est plutôt que le climat n'est pas vraiment propice (un anticyclone centré sur les isoloirs?)

...mais c'est pas fini ...

En Assemblée Générale appelée par la CFDT interco les pompiers ont décidé de laisser les banderoles sur les véhicules et de faire signer une pétition auprès de la population nantaise.

### Une pétition pour les pompiers pourquoi?

• Parce que devant intervenir sur Nantes et 16 communes périphériques, le corps des Sapeurs-Pompiers de Nantes devrait comporter 100 Agents Supplémentaires.

• Parce que pour intervenir plus rapidement, deux centres de secours supplémentaires, l'un au NORD, l'autre au SUD sont indispensables dans un premier temps.

• Parce que depuis deux mois les Sapeurs-Pompiers revendiquent sans résultat, la réduction de leurs horaires hebdomadaires de 84 h à 56 h.

• Parce que reçus à de nombreuses reprises par la Municipalité, les Sapeurs-Pompiers n'ont pas eu de propositions acceptables des Elus sur leurs revendications.

### CE QUE REVENDIQUENT LES POMPIERS C'EST: POUR UNE MEILLEURE SECURITE DE LA POPULATION

• \* La création de Centres de Secours périphériques  
• \* L'augmentation des effectifs  
• \* La réduction de la durée hebdomadaire de travail à 56 h.

• EN SIGNANT LA PETITION QUI VOUS EST PROPOSEE, VOUS SOUTIENDREZ L'ACTION DES SAPEURS-POMPIERS, SEULE VRAIE CONDITION A L'AMÉLIORATION DE VOTRE SECURITE.

• LA SECURITE, C'est L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE.

En même temps que la pétition, des grands panneaux d'information sont présentés expliquant les conditions de travail et le sens des revendications. La pétition a été signée sur des marchés et places publiques et aussi au sortir des grosses boîtes nantaises: les Batignoles, les ACB où des contacts sont pris avec les syndiqués pour assurer l'information pendant 1 ou 2 jours (affichettes dans les ateliers et discussions) et pour organiser la signature collective des pétitions.

Vendredi 10 mars présentation de matériel à la caserne. Un pompier raconte comment ça s'est passé:  
"C'était pour présenter un matelas stop-chute: c'est un truc gonflable avec des soupapes qui fait que tu rebondis pas dessus, ça amortit l'effet de chute. Ça se passait devant un fronton et au début de la démonstration on se met à dérouler une banderole sur les 3 fenêtres du fronton; bien-sûr le chef de corps a hurlé...(...) les pétitions seront envoyées à la Mairie probablement entre les 2 tours des élections. Si jamais il n'y avait pas de réponse on annoncera sans doute à la Mairie une grève du zèle de la conduite: les camions, bien que d'habitude ça ne se passe pas, ont tout à fait droit de s'arrêter à tous les feux et aux stop."

**strategie municipale :  
pression ou repression?**

(...) "Lors de la manifestation qui nous a mené à la Mairie avec nos engins, il y a eu quelques gars qui étaient là en service. Ils étaient en liaison radio permanente et assuraient donc pleinement leur service, en cas d'appel, ils seraient partis. C'est une pratique courante chez nous, quand on va au Petit Port pour s'entraîner y a là aussi des gars qui sont en service et en contact radio permanent... et c'est un peu plus loin de la caserne que la Mairie.

3 semaines après cette manifestation (l'unité syndicale était alors rompue) la Mairie a envoyé une lettre de convocation à 13 types qui sont sortis ce jour là sur le temps de service.

Une convocation de la Mairie c'est une entrevue où sont lues les pièces d'accusation et les demandes de sanctions proposées par le chef de corps des pompiers.

La sanction minimum, c'est le blâme qui est inscrit sur ton dossier et qui supprime la moitié du 13ème mois (ça correspond environ 1300 f.)

**la lettre de convocation**

le 8 mars 1978

Monsieur,

Votre Chef de Corps m'avait informé en son temps que malgré son opposition formelle, vous aviez abandonné votre poste le 27 janvier 1978 et utilisé des véhicules de secours et d'incendie pour vous rendre à la Mairie alors que vous aviez un service à assurer.

Votre attitude est inqualifiable et je pourrais à juste titre considérer qu'elle relève de la totale indiscipline. Je veux bien toutefois tenir compte des circonstances qui ont entouré cette manifestation et considérer en le déplorant que vous vous êtes laissé entraîner à commettre un acte irrefléchi.

Cet acte porte gravement préjudice, auprès de la population nantaise, à l'image de marque des Sapeurs-Pompiers. Mais dans un but de conciliation, je fais une dernière fois appel à votre conscience professionnelle, persuadé que vous saurez mettre un terme à de pareils excès.

Le Maire: Alain Chénard

Chénard a donc envoyé 12 lettres de ce type aux pompiers concernés, sauf au délégué CFDT qui était sujet à des mesures particulières:

il avait déjà été touché par la répression avant le conflit: - Il devait assurer le remplacement d'un de ses collègues et suite à une incompréhension d'horaires ça n'avait pas été fait.

La lettre qui lui a été adressée signée de la main de Chénard comme les autres lettres finit ainsi:

"(...) Je vous invite vivement à modifier votre comportement si vous ne voulez pas vous exposer à une sanction beaucoup plus sévère (...)"

Une sanction plus sévère ça peut être une mise à pied (2 à 5 jours) une exclusion temporaire ou même définitive.

**riposte des pompiers**

Qu'ont répondu les pompiers à ce chantage de la Mairie de Nantes? La position de F O a été attendons les punitions pour voir...; la CGT quant à elle défendra les gars qui seront visés quand les sanctions seront tombées.

Un gars a répondu dans l'A.G. que valait peut être mieux prévenir que guérir, mais vous savez comme c'est, y en a qui sont jamais contents...

La proposition de la CFDT a été d'accompagner à la Mairie les 13 gars visés par la répression lors de cette réunion. Le Chef de Service de la Mairie fait lecture des pièces d'accusation: le Chef de Corps des Pompiers demande des sanctions vu que ses officiers n'avaient plus aucune autorité. Bref, il faut que ça cesse. Il faut des exemples en infligeant une punition sévère aux délégués syndicaux pour que les officiers du corps retrouvent leur juste autorité.

A la Mairie, un chef du personnel va même jusqu'à attaquer très maladroitement le délégué syndical: "Suivre ce gars, c'est casse-cou, c'est un cheval fougueux. Allons vous vous êtes conduits comme des enfants".

La section CFDT Sapeurs-Pompiers a répondu qu'elle dénonçait la tentative d'intimidation du personnel regroupé dans ses revendications derrière la CFDT et les mesures particulières dont fait l'objet un des délégués CFDT. S'il est une organisation syndicale démocratique, la CFDT se targue d'en être: toutes les décisions du mouvement ont été prises en Assemblée Générale et non par des gens qui suivent comme des moutons. Si le débat public est votre souhait, il est le nôtre également. Nous vous ferons parvenir sous peu une pétition signée de la population de l'agglomération nantaise (...)"

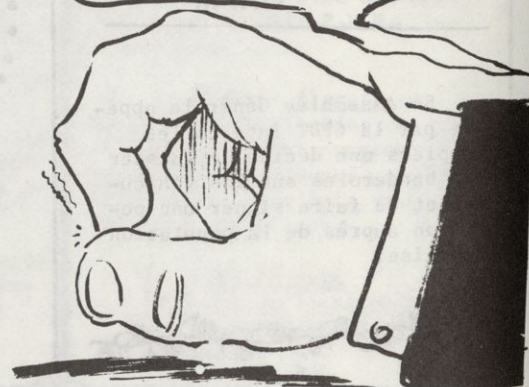
L'offensive des patrons des pompiers semble de taille. Une fois l'unité syndicale rompue, on tente l'intimidation, le chantage et pourquoi pas la répression.

- D'après le Chef de Corps, l'embauche de 5 nouveaux pompiers est bloquée tant que la CFDT n'aura pas baissé les bras.

- la rénovation de la cantine vétuste est aussi bloquée: cette cantine est autonome gérée par les Sapeurs-Pompiers eux mêmes qui s'occupent des achats, des menus et de la gestion de la cantine. Au départ, les officiers disaient ça va durer 1 mois... La cantine tourne depuis 5 ans (180 000 repas y ont été servis, ça brasse 80 millions de centimes par an).

Le hangar qui abrite la cantine est un préfabriqué sans fenêtre, la cuisine est inadaptable. Le nouveau réfectoire et le nouvelle cuisine réclamés sont promis par la Mairie. On attend toujours. Le fourneau crachoteux a été quand même remplacé: Saliou de la Mairie a trouvé quelques millions pour le changer quand on lui a annoncé que si le suie dégagée provoquait une intoxication alimentaire, les services ne pourraient pas être assurés.

**L'ORDRE? SIMPLE  
QUESTION DE DOIGTÉ**



**le maire patron reac ?**

Bref, pour le pompier CFDT "le Maire se comporte en patron réac".

Sur: les promesses écrites signées de Chénard puis sur celles orales de Saliou, la Mairie s'est retractée plusieurs fois, prouvant son incohérence sa mauvaise connaissance du dossier Sapeur-Pompiers. "Ils débarquent complètement sur le problème Sapeur-Pompiers". Avec la Municipalité Mörice, qui connaissait le dossier Sapeurs-Pompiers, il y avait aucune friction dit un pompier. Eh oui, c'est malheureux, mon pauvre Monsieur, mais c'est comme ça.

Pourtant, les propositions des pompiers sont tout à fait cohérentes et plus rationnelles que l'actuel rythme de travail.

En effet, si les pompiers font actuellement 84 h hebdomadaires, ils proposaient un calendrier prévoyant d'étaler la réduction d'horaire: en 78, un tiers de l'effort total amène à 75 h de travail hebdomadaires; il resterait en 79 à réduire aux 56 h de boulot par semaine. C'est la revendication qui correspond à 24 h de travail suivi de 48 h de repos.

A l'initiative de la CGT, un plan de travail, beaucoup plus rationnel que l'actuel régime, a été proposé. Actuellement il y a des différences d'effectifs qui vont de 20 agents sapeurs-pompiers d'un jour à l'autre. Ce rythme de travail incohérent pouvait être remplacé par un effectif régulier tous les jours de l'année.

De source bien informée on apprend qu'aux dernières nouvelles Madame la Mairie se drape dans sa dignité et refuse.

Lors d'un Conseil d'Administration de la Municipalité en novembre, les élus s'étaient engagés à appliquer le protocole d'accord qui lie les organisations syndicales Pompiers aux municipalités; à la condition qu'il soit signé nationalement. Ce protocole d'accord a été signé en janvier 78 mais, la Mairie a fait un gros caprice elle refuse de l'appliquer. Au cours d'un Conseil d'Administration et lors de conversations privées la Mairie ne manque de rappeler que les pompiers font déjà du travail noir sur leur temps de repos alors si on leur donne plus de temps de repos ou va-t-on? Qu'est-ce qu'on mange ce soir? Oh, encore du ragot!



**POSER DEVANT UNE CASERNE DE  
POMPIERS FLAMBANT NEUVE,  
EST-CE BIEN RAISONNABLE ?**

Chénard réussit toujours à se photographier lors des inaugurations, gala, nomination de nouveaux gendarmes mais on dit que c'est surtout parce que ses copains le poussent pour être sur la photo... Quand posera-t-il enfin devant un centre de Secours principal à la mesure de notre bonne ville de Nantes?

Actuellement, la caserne (asphixiée dans un ancien couvent) coûte cher. On cherche par tous les moyens à trouver de l'espace qui n'existe pas. On dépense des millions pour faire des travaux, casser des murs, reconstruire puis redéplacer ces murs au lieu de construire enfin un centre de secours principal décent.

Pendant ce temps-là, à la Caserne, il y a des camions rouges qui couchent dehors, il n'y a aucune salle d'accueil (48 h au boulot...) pas de salle de repos, la salle de jeux attend toujours d'être équipée et il y a toujours des pompiers qui n'ont qu'un lit pour 2 (ce qui est antistatuaire, mais vu la situation de la caserne, il n'y a pas de place pour un lit supplémentaire), on vit une époque formidable...

**le feu aux poudres...  
...electorales**

On peut s'étonner de ces pratiques de la Mairie essayant de casser le mouvement à quelques jours des beaux dimanches tant attendus. Ou alors, c'est face aux difficultés, la preuve que les élus de gauche sont capables de gérer sereinement les conflits sociaux en maniant la carotte et la baton:

- restez peinarde, on est entre gens du monde, comptez sur nous, on s'occupe de tout. (FO et la CGT retirent leur billes).
- vous là bas, dans le fond, on va vous caliner, y a quelques meneurs, les autres se sont fourvoyés (sanctions sélectives visant surtout un délégué CFDT). Affaire à suivre...

Enquête APL

**CALENDRIER**

**MARDI 14 MARS**

- Réunion du C.O.B.A. à 20 H 30  
Fraternité Protestante.

**MERCREDI 15 MARS**

- Réunion du comité contre la répression PSYCHIATRIQUE suite à la convocation devant un psychiatre d'un prof' de Guist'hau 20 H 30 à la Fraternité Protestante.  
- Soirée BLUES - ARCHI en grève 21 H école d'archi, entrée 10 F.  
- CINEMA ITALIEN salle Vasse :  
• 20 H 30 : "Salvatore Guigliano" de Rosi ;  
• 22 H 30 : "Chroniques des pauvres amants de Lizzani".

**JEUDI 16 MARS**

- Réunion du COLLECTIF CAMPAGNE AVORTEMENT à 20 H 30 - Fraternité Protestante.  
- FILM VIDEO sur l'affaire de Léon Lanoë et les éducateurs des C.A.E. licenciés : "Sens interdit, le travail social en procès".  
A la Maison des Jeunes de la Géraudière - 20 H 30.

**VENDREDI 17 MARS**

- MEETING P.C.R. (ml) : "Mars 78 et après ?" avec Max Cluzot - Quelles perspectives pour les travailleurs à la maison des Jeunes de Rezé à 20 H 30.

- MJEP DE SAINT NAZAIRE : cinéma "Les deux marseillaises" de Labarthe et Comelli.

**SAMEDI 18 MARS**

- THEATRE : "Village à vendre" organisé par le cercle Celtique de REDON à la salle des Fêtes de BLAIN. 20 H 30.

**LUNDI 20 MARS**

- Réunion ECOLOGIE 44 à la SEPNE 32 quai Malkoff - 20 H 30.

**MARDI 21 MARS**

- CRIN Nantes Est, réunion du comité au centre social de la Bottière à 20 H 30.

**MARDI 21 et MERCREDI 22 MARS**

- Stage A.F.P.A. (voir P. 2).

**MERCREDI 22 MARS**

- JAZZ : Sam Rivers Trio à la fac de Droit - Prix : 20 F. et 30 F.  
- réunion ouverte du collectif sur le problème du pouvoir et de la répression PSYCHIATRIQUE et PSYCHANALYTIQUE - au centre social de la Bernardière à saint Herblain - 20 H 30.

**MARDI 21 MARS ET JEUDI 23**

- Stage de MARIONNETTES au centre social du Sillon de Bretagne - Saint Herblain - théâtre de la Biduline tél : 76.67.26. - 9 H-12 H / 14 H-17 H

# MESANGER: la justice... a petits pas

## une assistance clairsemée

RENNES, 14 h 30 - Place du Palais de Justice.

Ce n'est pas la foule des grands jours: 200 personnes, 250 peut-être... L'optimisme n'est pas débordant.

"On est un peu déçus, explique un paysan-travailleur. Il y a pas mal de gens de la région d'Ancenis. Mais sur les autres secteurs, la mobilisation est plutôt maigre"...

Réaction d'attentisme sans doute, due à la proximité des élections, de celles qui font dire: "à quoi bon manifester à trois jours du scrutin?" Mais la raison est aussi à chercher dans un manque d'enthousiasme pour se déplacer à Rennes alors qu'on sait pertinemment que la décision ne sera pas rendue ce soir.

Les juges, eux aussi, sont pendus... aux élections. Dans une affaire qui concerne le droit de propriété, il vaut mieux attendre de savoir si c'est la gauche ou la droite qui aura la majorité, lorsqu'on est un magistrat soucieux de sa carrière...

Pendant que le meeting démarre, les paysans continuent à arriver par petits paquets.

## le meeting ...

16 h 30 - L'audience est terminée. Me. Tinière vient en faire le compte-rendu public... C'est alors que surgit Me. Dalido, l'avocat de Retière, qui s'empare du micro:

"Vous déshonorez la profession en venant prononcer des discours sur la place publique. Ce n'est pas là la place d'un avocat"... Deux conceptions de la justice... Mine grise et moue de dépit, il se retire sous les huées, suivi de près par Clovis Retière.

La manifestation s'achève. On se retrouve dans les cafés qui bordent la place avant de prendre le chemin du retour...

MATRE DALIDO REND LE MICRO A TINIÈRE, PENDANT QU'UN PAYSAN ESSAIE DE VENDRE UN NUMERO DE "VENT D'OUEST".

Des agriculteurs de Mésanger viennent d'abord retracer l'histoire de l'affaire Pellerin: les gardes permanentes en 1974 et 75 pour empêcher l'expulsion, l'évacuation imposée par 600 CRS en armes, la déportation de la famille Pellerin dans le Maine et Loire, leur retour à Mésanger et le mouvement de solidarité de plus de 300 paysans de la région pour les réinstaller sur 14 ha de la commune. Enfin, la lutte juridique entreprise depuis janvier 1977.

C'est Maître Leclerc qui prend ensuite la parole. Il ne plaide pas aujourd'hui, mais il est venu affirmer, par sa présence à l'extérieur, "qu'il est temps que la justice sorte du prétoire et que le droit ne soit plus une affaire réservée aux spécialistes, mais l'affaire de tous".

Autre intervention remarquable: celle de Paul Lesaux, Secrétaire de la Fédération Nationale des Fermiers et Métayers. Après le récent conflit qui a opposé cette fédération à la FNSEA, il semblait important au bureau nouvellement réélu, d'apporter son soutien à une lutte se déroulant en Loire Atlantique et avec une participation active des Paysans Travailleurs. "La défense des fermiers-métayers n'est pas une chasse gardée", conclut-il.

## ...se finit en chanson

C'est Bernard Lambert qui va clôturer le meeting en demandant aux participants de reprendre avec lui l'"Internationale"...

"C'est la première fois que j'entends l'Internationale dans une manifestation strictement paysanne, dira un paysan, la mine réjouie. Il fallait le culot de Lambert pour faire passer ça".

## pauvres proprios

Le procès opposant les époux Pellerin de Mésanger à Retière a failli tourner au mauvais mélodrame devant les juges de la cour d'appel de Rennes, d'abord étonnés puis moqueurs (j'ai même vu le très sérieux Président ricaner). Faute d'arguments juridiques, plaçant un dossier indéfendable, l'avocat des Retière, Me. DALIDO a voulu faire émouvant mais a sombré dans le ridicule quand il a évoqué les malheurs de la fille Retière "cruellement éprouvée par le destin" et qu'il a dénoncé "ceux qui s'acharnent contre une famille exemplaire". Pourtant, au delà de ces médiocres effets de manche, la question de fond demeure: comment faire simplement appliquer la loi?



## la loi, un point c'est tout

Rapidement mené, le procès avait débuté par la plaidoirie sobre et efficace de Tinière qui défendait les Pellerin. Après un rapide historique de l'affaire, Tinière portait le débat sur le terrain juridique en démontrant qu'il y avait eu reprise frauduleuse. En effet, le statut du fermage permet à un propriétaire qui a un fermier de reprendre la terre mais à condition qu'il l'exploite lui-même pendant les 9 ans qui suivent. En 1972 un jugement avait admis que Retière reprenne la terre mais en tant que représentant de sa fille, mineure à l'époque. Aujourd'hui majeure, c'est la fille qui devrait exploiter et, comme le précise la loi, "participer effectivement aux travaux".

Tinière n'a aucune peine à démontrer que c'est le père Retière qui exploite réellement la terre. Les Retière eux-mêmes le reconnaissent dans le dossier et puis il y a les procès verbaux des gendarmes dressés au moment de la moisson de 1975. Tinière cite le témoignage de l'entrepreneur de travaux agricoles qui disait travailler pour le compte de Monsieur Retière. Il y a les propos de Retière qui déclarait alors: "cette moisson, Mon ancien fermier me la devait, elle vient en déduction du fermage impayé".

Enfin et surtout il y a la lettre adressée au percepteur d'Ancenis par le président du tribunal des baux ruraux de NANTES, le 27 mai 1977, lui demandant au nom de qui sont établies les déclarations d'impôts pour l'exploitation: au nom de Monsieur Retière.

Mais alors que Tinière plaide, se produit un incident. L'avocat des Retière n'arrêtait pas depuis le début de remuer, de grommeler, de contester à haute voix. Le Président intervient sèchement:

- "Je vous prie, laissez plaider votre adversaire".
- L'avocat: "Mais je ne dis rien."
- Le Président: "Si, vous parlez, je vous entends, moi".

Tinière conclut alors: "Je demande la confirmation du jugement rendu à Nantes en première instance et qui reconnaît le caractère frauduleux de la reprise mais je vous demande d'aller plus loin et d'ordonner la réintégration des Pellerin, pour des raisons de justice et de droit. De justice parce que les Pellerin n'avaient plus de terres en juin 1978, le bail de la SAFER s'achevant à cette époque. De droit parce que les magistrats ont été trompés par Retière et que la loi vous permet d'ordonner la réintégration des fermiers".



## dalido, mauvais melo

L'avocat des propriétaires ne pouvait guère répondre à ces arguments juridiques d'une farce indiscutable, il allait se contenter de faire du théâtre. Il commençait ainsi "Je suis aussi prolétaire que mon adversaire. Ne faisons pas un procès désagréable, ce n'est pas une affaire de classe. Les Retière appartiennent à une classe courageuse et travailleuse". C'est ensuite la touchante description de la famille Retière:

- la fille d'abord "victime d'un accident effroyable qui la laisse à moitié paralysée et dont vous avez les photos au dossier".

- le père "qui a le courage de demander sa retraite anticipée de la S N C F pour aider sa fille, utilisant la forte indemnité de l'accident pour re-

prendre la ferme". Au total "une famille unie, partageant les mêmes repas, les mêmes revenus. Est-ce qu'on veut détruire la cellule familiale après l'armée et la religion? Ce serait la négation de toute société".

Autres perles:

"Les Pellerin avaient toute liberté pour racheter les terres" (à 5000 F l'hectare, cela faisait 15 millions)...

"Pourquoi la SAFER, pourtant sous le contrôle parfait de vos syndicats, n'a-t-elle pas racheté?"

Le Président commence à s'impatienter: "J'aimerais que vous reveniez au procès, vous en êtes très loin".

L'avocat des Retière poursuit mais n'est plus à une contradiction près. La fille Retière est toujours institutrice? "Mais l'éducation nationale donne 6 mois de congé aux enseignants pour que les cellules de leur cerveaux retrouvent le calme, ce qui fait qu'elle peut être sur la ferme un jour sur deux". La fille Retière est handicapée? "mais à tout moment c'est elle qui intervient, donne des ordres à son père, fournit l'argent".

Il conclut: "C'est avec une très grande confiance que j'attends votre décision".

## la justice a petits pas

Alors que tirer de ce procès Sur le plan de la "guerrilla juridique" deux choses jouent en faveur des Pellerin:

- d'abord la plaidoirie de l'avocat des propriétaires a été maladroitement a déçu aux juges
- ensuite le texte de loi prévoit bel et bien la possibilité de réintégrer les fermiers. Il suffit de l'appliquer. Mais l'on sait depuis longtemps que la justice ce n'est pas tant une affaire de textes que de rapport de forces.

Aussi les juges, prudents, ont mis l'affaire en délibéré jusqu'au... 30 mars.

ENQUÊTE APL

# INTERNEMENT FORCÉ

## Interné pour s'être opposé au remembrement !..

Depuis 1974, les derniers plans de remembrement doivent être appliqués à TREBRIVAN.

Depuis cette date, dans la commune, la mobilisation est permanente contre le remembrement. Elle a connu des moments forts, comme en août 75 où le maire PCF a fait appel aux CRS pour protéger les bulls venus abattre les talus. Aujourd'hui encore la bataille continue, menée par une trentaine de paysans regroupés dans un syndicat de défense. Ils se battent pour empêcher les profiteurs du remembrement de s'emparer des meilleures terres, en empêchant les bulls d'arraser les talus et en continuant à travailler leurs anciennes parcelles. Ils se battent aussi sur le terrain juridique : appels au tribunal administratif et au conseil d'état. Sur ce terrain, le syndicat de défense a marqué des points : le remembrement de 5 exploitations a été annulé en Conseil d'Etat. Vu la situation foncière actuelle (imbrication des parcelles, etc...) c'est en fait le remembrement de toute la commune qui est ainsi bloqué.

Bien sûr, les "pour" contre-attaquent sur le terrain juridique. Mais ils n'attendent pas le jugement pour s'emparer des terres convoitées!

### mauvais échange

Parmi les paysans hostiles au remembrement: monsieur LE COENT qui habite le village LE NEZERT. Il a 68 ans et il a pris l'IVD, c'est à dire qu'il a donné en location ses 8 hectares et n'a gardé pour lui (comme la loi l'y autorise) qu'un champ d'un hectare à côté

de sa maison; c'est là que se trouvent son jardin et 30 pommiers qu'il a plantés lui-même.

D'après les plans de remembrement, ce champ doit lui être retiré et donné à un voisin, monsieur LESOUARN, conseiller municipal socialiste, qui a, juste à côté, un grand bâtiment d'élevage de porcs qu'il a l'intention d'agrandir. Contre ce champ, on donne à monsieur LE COENT, un terrain éloigné de sa maison et de mauvaise qualité. Monsieur LE COENT, comme les trente autres paysans du syndicat de défense, n'a toujours pas cédé son champ.

Le 29 Septembre 1977, LESOUARN et son frère font venir le bull pour raser le talus et les pommiers du père LE COENT. Deux gendarmes sont présents.

### 2 contre un bull

Dans le hameau (3 ou 4 maisons) LE COENT est le seul à s'opposer au remembrement. Le 29 Septembre, son fils, GILDAS 26 ans, peintre-décorateur à Paris, est en congé chez son père. Tous deux vont s'opposer au bull en se mettant devant. Ce n'est pas ça qui va arrêter le bull! GILDAS menace alors le chauffeur du bull avec son canif et une bouteille d'essence (sans l'enflammer).

Pendant ce temps, une trentaine de paysans du syndicat de défense, ayant entendu le bull, se regroupent et interviennent. Après avoir arraché les pommiers, le bull est obligé de faire demi-tour. Les gendarmes repartent aussi: ils n'ont pas eu à intervenir.

Aussitôt après ces événements, le maire de TREBRIVAN, monsieur GUIET, maire PCF élu

sur une liste d'union de la gauche en Mars 77, demande par écrit l'intervention de la force publique et l'assistance d'un médecin pour arrêter GILDAS LE COENT.

### interné

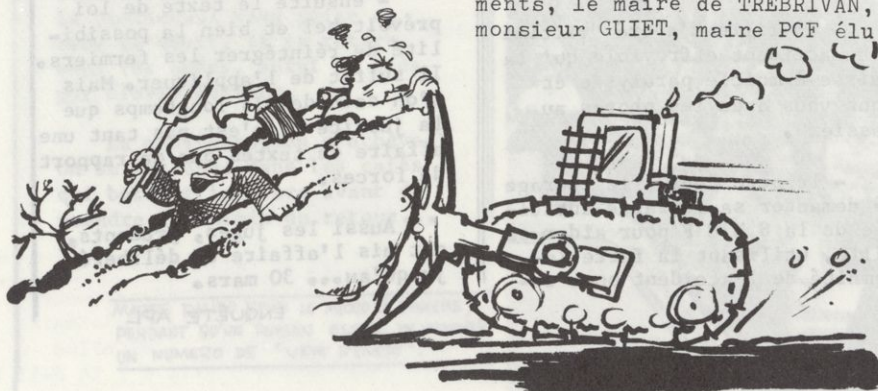
Le jour même à 13 heures, GILDAS LE COENT se trouve à la gendarmerie de MAELCARHAIX et est emmené à l'hôpital psychiatrique de PLOUGUERNEVEL par une ambulance venue le chercher sur appel téléphonique du maire.

D'après les gendarmes, GILDAS se serait présenté de lui-même à la gendarmerie. Son père donne des faits une version toute différente: d'après lui, GILDAS a été littéralement enlevé par les gendarmes alors qu'il se rendait en voiture avec des amis à un mariage.

Depuis cette date, et après deux tentatives d'évasion GILDAS est sous neuroleptiques à l'hôpital psychiatrique. Début décembre, lorsque son père va lui rendre visite, il ne tient pas debout et ne peut pas parler.

Pour comprendre clairement la raison de cet internement d'office, il faut savoir que le lundi 9 Janvier, les deux familles LESOUARN au complet ont tenté de poursuivre leur offensive pour s'emparer du champ du père LE COENT.

Ils viennent à deux tracteurs, le matin, et entreprennent de labourer le champ en question. Devant les protestations du père LE COENT qui essaie de bloquer les tracteurs en se mettant devant, ils le rouent de coups et le traînent dans le fossé en bordure du champ! Il faudra l'intervention des autres paysans de la commune opposés au remembrement pour les mettre en fuite en laissant leurs tracteurs sur le terrain. Le soir même, les deux frères reviendront et tenteront de poursuivre l'opération, mais ils seront chassés à nouveau et cette fois par la détermination du seul père LE COENT, armé d'une trique.





## le goulag

Quelque temps plus tard, le 12 Janvier, le père LE COENT reçoit une lettre du principal médecin de l'hôpital psychiatrique, le docteur ROBERT, lui demandant de signer l'internement volontaire de son fils. Le père refuse de signer en arguant du fait qu'il n'a jamais demandé à ce que son fils soit interné, pas plus d'office qu'en placement volontaire.

Après discussion entre lui une famille de paysans du syndicat de défense qui le soutiennent matériellement et les maoïstes, nous nous rendons, le père LE COENT et nous au rendez vous du docteur ROBERT. Celui-ci explique qu'il s'agit d'un papier nécessaire pour le passage de l'internement d'office à l'internement volontaire et qui permettrait au fils d'avoir des permissions. Au passage, il avouera que GILDAS n'est pas un cas isolé et qu'il y a dans son hôpital psychiatrique de nombreux internements liés au refus du remembrement.

Le père LE COENT confirme qu'il ne signera pas l'internement volontaire et il a demandé à un avocat d'intervenir pour faire libérer son fils.

Voilà donc ce que nécessite la mise en oeuvre d'un remembrement: pour appliquer

une loi de 1941, il faut utiliser une loi de 1838 sur l'internement administratif, il faut utiliser les attaques physiques contre le peuple, le tout sous la férule d'un maire PCF et pour le compte d'un conseiller socialiste!

### HOPITAL DE PLOUGUERNEVEL PSYCHIATRIE

Adresse Postale : 22110 ROSTRENEV - Tél. 29.09.06

### CERTIFICAT MÉDICAL

DE SITUATION DESTINE A MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE  
Près le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE GUINGAMP.

Le 6 FEVRIER 1978

Je soussigné Médecin-chef de la 1ère section

certifie que 1<sup>e</sup> nommé COENT Gildas

âgé de 26 ans, profession de Sans

né à TREFFRIN

département de s Côtes-du-Nord , entré le 14 NOVEMBRE 1977

en placement d'office, volontaire, service libre, cliniques privées, ouvert (f)

Sujet fruste vivant avec son père qui ne l'est pas moins,  
et présentant des troubles mentaux à type de délire hallucinatoire.

Déjà traité il y a quelque temps dans la région parisienne.

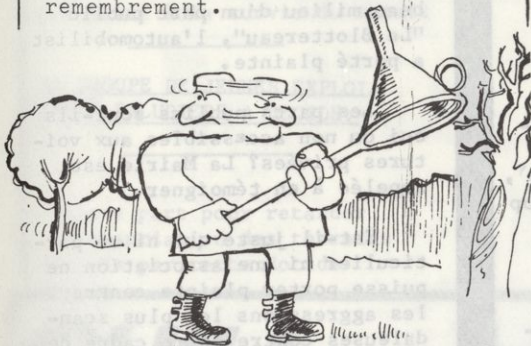
Est entré à la suite de troubles du comportement qui l'ont  
conduit à s'opposer à des opérations de remembrement dans le cadre de  
difficultés inhérentes à toute une commune (TREBRIVAN).

Dans le service et sous neuroleptiques, le malade est calme  
mais incapable de critiquer sa conduite. Nous avons proposé au père une  
transformation de placement d'office en placement volontaire que celui-ci  
a refusé de signer en raison de sa faible intelligence, il n'avait pas  
compris. D'autre part, certains individus ont tendance à se servir de  
ces deux sujets frustes et suggestibles pour entretenir le climat décrit  
plus haut.

Docteur ROBERT



(1) rayer la mention inutile.



**LE GOULAG ENVOIE  
SES DEMARCHEURS  
BATTRE LA CAMPAGNE**

## PETITION

Nous soussignés, nous élevons contre l'internement d'office de Gildas LE COENT (le 29 septembre 1977). On l'a enfermé à l'hôpital psychiatrique de PLOUGUERNEVEL non parce qu'il est malade mais parce qu'il n'était pas d'accord avec le remembrement de la commune de TREBRIVAN et qu'il s'est dressé contre le vol du peu de terre que son père avait gardé en prenant sa retraite. C'est un emprisonnement qui n'a aucune raison médicale sérieuse et qui a pour seul but d'empêcher la famille LE COENT de protester.

Ce n'est pas la première fois qu'on utilise une loi datant de 1838 pour baillonnaer les gens et leur retirer le droit le plus élémentaire de se défendre. Nous exigeons la libération de Gildas parce que:

- il n'y a aucune raison pour qu'il soit interné
- on est en train de l'assommer de médicaments ce qui menace gravement sa santé
- la loi de 1838 permet en fait tous les abus. Elle va à l'encontre du droit

des gens à se défendre.

NOM	PROFESSION	POINT DE VUE	SIGNATURE



# 3 LA BAULE : ECHEC A LA ROCADE

POUR FAIRE ECHEC A LA ROCADE DE LA BAULE ET SAUVER LES MARAIS SALANTS DE GUERANDE.

2000 hectares de Marais Salants derrière LA BAULE, un groupement de producteurs qui regroupe 95 % de la profession et qui commercialise 12 000 tonnes par an de sel infiniment plus riche que les sels industriels; un milieu d'une richesse écologique incontestable (faune, flore, chaîne alimentaire, micro-climat...).

Le Conseil d'Etat a confirmé en octobre 1977 le jugement du Tribunal Administratif de Nantes sur l'utilité publique de la Rocade de La Baule, malgré l'avis contraire du commissaire du gouvernement, malgré l'opposition des paludiers et des associations de défense qui ont clairement démontré que cette route serait un coup mortel porté à la survie du marais

UN GROUPE DE JEUNES EXPLOITANTS-PALUDIERS A DECIDE:

- d'une part pour retarder l'expropriation des terrains menacés par cette Rocade



- d'autre part pour (préambule des statuts):

- aider les exploitants à supporter la charge du foncier
- faciliter l'installation de jeunes paludiers
- contrôler la destination du sol menacé par la spéculation foncière
- acquérir des salines incultes afin de les maintenir en eau et de les remettre en état dans les limites de ses possibilités financières

DE CREER UN GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE: "G. F. A. DES MARAIS GUERANDAIS".

Ce G. F. A. va permettre de mener à bien les opérations d'achat des propriétés mises en vente. Pour cela, il faut de gros moyens financiers. Ces moyens, tous ensemble, nous les avons. Vous pouvez tout de suite acquérir une ou plusieurs parts du "G. F. A. des Marais Guérandais" au prix de 500 F la part.

Pour acheter une ou plusieurs parts, il vous suffit d'écrire à la Gérance du "G. F. A. DES MARAIS GUERANDAIS" Alain AUDIC, QUENIQUEN, 44350 - GUERANDE

Il est évident que de nombreuses personnes désireuses de participer au financement du G. F. A. "Marais Guérandais" ne pourront apporter 500 francs. Nous leur demandons alors de se regrouper afin de réunir avec d'autres le montant d'une part.

Comité d'Action pour la Défense des Marais Salants de Guérande

B. P. 15  
44740 - Batz sur Mer

## CHILI

FILM :  
"la spirale"



Film "La spirale" d'Armand Matelard au KATORZA à partir du mercredi 15 mars

Le 15 après la projection de 20H15, débat : le CHILI de l'Unité populaire avec la participation d'un militant de la CUT (centrale unique des travailleurs), et du comité France-Amérique Latine de Nantes.

## CHINE

montage diapo  
des A.F.C.

AU CENTRE SOCIAL DE LA BERNARDIERE à 20 h 30  
VENDREDI 17 MARS 1978

"Aujourd'hui en Chine la Révolution est finie. Maintenant que les réalistes sont au pouvoir, la production est à l'ordre du jour". Comprendre la Chine dans sa réalité et sa complexité n'est pas une chose aisée. L'Association des Amitiés Franco-Chinoises, présentera un montage diapo, racontant le voyage de nantais qui ont séjourné en Chine.

L'entrée sera gratuite.

和发展文化

的  
成  
果  
坚  
决  
回  
击  
右  
倾  
翻  
案

FILM :  
'pour demain'

Projection du film :  
"Pour demain" à la M.J.C. de Rezé, vendredi 17 mars à 20 H 30 au cours du meeting du P.C.R. (ml).

Ce film "Pour demain" a été réalisé par des militants du PCR (ml), dont Yann Le Masson, réalisateur de "Kashima Paradise" (lutte sur l'environnement au Japon).

A partir de scènes de la vie de tous les jours (une employée des PTT à Paris, une ouvrière du textile du nord) le film décrit la situation actuelle, les débats chez les travailleurs. Il essaye de montrer de quelle manière les militants du PCR (ml) interviennent dans ce débat, sur leur lieu de travail, mais aussi par rapport à leur propre situation (famille etc...)

# ESPAGNE : libertaires arrêtés et torturés

Actuellement une vague de répression s'abat sur le mouvement Libertaire en Espagne. La police emploie tous les moyens en son pouvoir pour discrediter aux yeux de l'opinion publique tout ce qui est Libertaire et en particulier la C.N.T. (confédération Nationale du Travail - anarcho syndicaliste).

Ceci prend place dans le cadre d'une politique d'état déjà employée dans plusieurs pays Européens pour écraser tout type de mouvement autonome et anti-autoritaire.

Début Février une trentaine de camarades ont été arrêtés à Barcelone, Valence, et Madrid. Ils viennent s'ajouter à la longue liste de prisonniers politiques qui compte entre autre trois Anarchistes Bretons (Serge Dupont Nedelec, Alain Brunel, J.P. Hellegouach) incarcérés depuis Novembre 67 à la prison de Carabanchel à Madrid et qui croupissent toujours malgré plusieurs grèves de la faim.

A Barcelone, sur les 14 détenu(e)s 4 revendiquent leur participation à des actions armées.

Ces actions naissent des circonstances et de l'actualité. Leurs auteurs ne prétendent pas faire un exemple de leur lutte ; elle n'a d'autre prétention que d'être la leur. Ils ne veulent d'ailleurs pas adopter ce genre d'action à vie. Elle leur apparaît simplement comme la plus efficace maintenant.

"Nous ne mythifions pas notre lutte, nous ne mettons pas de sigle. Nos actions valent pour leur contenu et leur finalité, elles ne sont rien par elles mêmes (un fasciste peut aussi poser des bombes et faire des hold-up)"

Leurs actions (vols, attentats contre des biens de l'état...) n'ont jamais, et c'était voulu, fait de victimes.



Les autres sont accusés de complicité simplement parce qu'ils sont parents ou amis des quatre inculpés ou emprisonnés pour des actions menées sous le Franquisme et amnistées depuis.

Les aveux ont été dictés sous la torture physique et psychique - "la roue", sacs en plastique asphyxiants, pendus par les mains pendant quarante huit heures dans des cellules glacées sans manger, coups avec des gants de boxe, des matraques métalliques, dans les parties génitales, menace de viol pour les femmes en plus des pratiques habituelles...

A travers les communiqués officiels, la presse et la T.V les ont présentés de manière à faire paraître réelle l'exis-

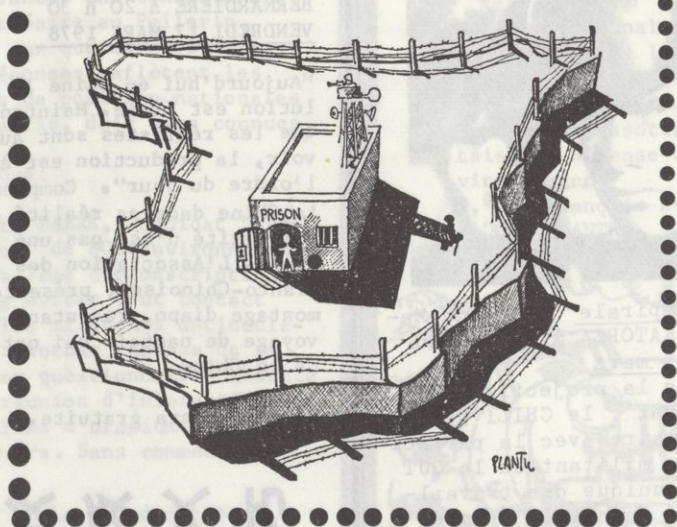
tance d'une organisation terroriste dans le milieu Libertaire la présence de trois compagnons Français (Victor Simal, Oscar Magro, Bernard Pensiot) permettant d'étayer la thèse du complot International.

C'est la réponse qu'ont trouvée les classes dirigeantes Espagnoles pour déprécier et empêcher toute forme d'Autonomie ouvrière et spécialement mettre un frein à l'ampleur renaissante de la C.N.T.

Mensonges, manipulations provocations... Tout est bon pour compromettre le mouvement Libertaire et la C.N.T., gêner leur action et les obliger à se mettre sur un terrain défensif à un moment crucial des luttes ouvrières en Espagne.

## SOUTIEN

- Information et soutien financier  
Mermin P.  
30 rue de Mourzouck  
44300 NANTES  
C.C.P. 35 066 84 D  
La Source
- On peut écrire au consul de France à Barcelone pour réclamer la Libération des trois camarades Français  
à Mr. Le Consul  
Consulat de France  
11, Paseo de Gracia  
BARCELONE, ESPAGNE



# LES PRÉPAS BOUGENT ...

<p><b>PAS DE DÉBOUCHÉS</b></p>	<p>...et pour exprimer leur mécontentement vis à vis d'une situation entretenue par le pouvoir en place qui asphyxie les facs (de lettres en particulier) privés de ce fait de leurs débouchés traditionnels (enseignement).</p>	<p><b>COORDINATION</b></p>
<p>- Suite à l'appel du 8 mars dernier, 80 personnes de divers Etablissements (Classes préparatoires, littéraires et scientifiques de Guist'hau et Clémenceau, et quelques étudiants de la Fac), se sont rassemblés devant le rectorat pour manifester contre:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>- La suppression des IPES</li> <li>- La réduction des postes au CAPES et à l'agregation (- 750; - 400)</li> <li>- La suppression effectuée des sections littéraires ENSET et à brève échéance celles des sections scientifiques et artistiques.</li> </ol>	<p>D'autre part les "prépas scientifiques demandent l'instauration d'un système d'équivalence avec la fac semblable à celui qui est en vigueur dans les "prépas "littéraires.</p> <p>- Les Portes du Rectorat sont restées fermées et les manifestants ont alors déposé une motion sur le paillason (...).</p>	<p>- Une coordination locale a été mise en place entre les littéraires de Guist'hau et de Clémenceau et les scientifiques de Clémenceau et la Faculté (UNEF Renouveau...) qui laisse à penser que le mouvement peut se continuer en collaboration plus étroite avec la fac et les profs.</p> <p>Les prépas en lutte tiennent à préciser que leur mouvement n'a pas pour objectif de sauvegarder ou de renforcer les privilèges d'une élite, qu'ils sont conscients d'incarner.</p> <p><u>La Coordination des Prépas de Nantes.</u></p>

# ... DE MÊME, AUX PAPILLONS BLANCS...

<p>En Loire Atlantique une association, l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (papillons Blancs), gère une quinzaine d'établissements d'enfants et d'adultes handicapés mentaux (IME, IMP, IMPRO CAT) répartis dans le département. Elle emploie du personnel pour encadrer ses enfants (éducateurs, psy, médecins, rééducateurs...) Elle reçoit de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales un prix de journée pour faire fonctionner ces centres.</p>	<p>président d'honneur du Conseil d'Administration de l'ADAPEI) s'opposent à cette demande car la convention passée avec la CRAM ne l'autorise pas.</p> <p>Ce refus entraîne la stricte application de la dite convention.</p>	<p><b>PROTESTATIONS</b></p>
<p>3 centres (Blain depuis 1972, Ancenis depuis 1975, Saint Hilaire depuis Octobre 1977) disposaient d'un après-midi par semaine pour se réunir et procéder à une réflexion collective.</p> <p>Le centre d'Orvault intéressé par ce fonctionnement désire appliquer cet horaire. Des parents d'enfants (dont le</p>	<p><u>Conséquences</u> : A Blain, Ancenis et St Hilaire les réunions d'équipe du mercredi ou jeudi après-midi sont supprimées les enfants restent jusqu'à 16H 30 au lieu de 14H. Tout le travail de réflexion, de recherche, et d'organisation devient très difficile voire impossible à réaliser. Ceci amène les éducateurs à délaisser la qualité de leur travail pour aller à plus ou moins longue échéance vers un travail de garderie.</p> <p>Cette restriction arbitraire n'est donc pas seulement un problème d'horaire ou de fonctionnement, mais remet en question la conception du travail. C'est inacceptable.</p>	<p>Nous refusons d'être des surveillants et de recevoir des directives pédagogiques d'instances qui n'ont aucune compétence en la matière.</p> <p>A Blain un mouvement de grève est lancé (tous les jeudis de 12H à 16H 30. Ce temps correspond à la réunion supprimée).</p> <p>L'ensemble des parents trouve nécessaire cette réunion.</p> <p>Le mouvement s'élargit : le 2 Mars une dizaine de centres (ADAPEI de Nantes et St Nazaire) étaient représentés pour exposer leurs problèmes respectifs.</p> <p><u>Le 16 Mars une Assemblée générale aura lieu, pour lancer une action collective</u></p> <p><u>Correspondant APL.</u></p>

# 12 mois à la Sécurité Militaire de Nantes

**APL.:** Comment es-tu arrivé à la S.M. de la caserne Mellinet à Nantes ?

Un peu par hasard, je ne sais pas très bien. Après mes deux mois de classes, on m'a mis là sans savoir ni pour qui ni pour quoi. Mais sans doute après enquête.

**APL.:** Dans le civil, on confond souvent "SM" et "PM". Peux-tu expliquer la différence entre les deux ?

Ca n'a rien à voir. La "PM", c'est la police militaire, celle qui est chargée de maintenir l'ordre dans la caserne et dans la ville de garnison. Ils ont un uniforme spécial, et un casque qui les identifie. Ce sont eux qui font le tour des bars de la ville pour éviter les bagarres. Dans la caserne ils interviennent aussi lorsque le ton monte au foyer... Ils s'occupent également de la surveillance et de la circulation des convois militaires.

La "SM", c'est un service tout à fait à part et secret. Si tu veux, par comparaison avec le civil: la PM, ce serait la gendarmerie et la SM, les renseignements généraux.

**APL.:** Peux-tu nous décrire l'organisation de la SM ?

C'est une structure hiérarchique tout à fait classique. On trouve des divisions SM au siège de chaque division militaire, puis un poste SM (PSM) à chaque région militaire et une direction SM (DSM) à l'Etat major de Paris.

Pour Nantes, à la 33ème division Militaire, la Division SM représente 5 à 6 engagés et quelques civils comme gratte-papiers. Il y a le commandant et son second, puis deux inspecteurs. L'effectif est donc assez réduit. Mais dans chaque régiment, il y a un officier SM qui sert de relais avec le poste SM.

**APL.:** Quel rôle jouent les appelés de la SM ?

Ca dépend. A la région militaire, au PSM, certains travaillent au Secrétariat avec les civils.

A Nantes par contre, on était employés comme larbins. On faisait le nettoyage, le courrier, le lavage des voitures etc...

Malgré ça, on voyait relativement bien ce qui s'y passait.

**APL:** Alors, parlons-en. De quoi s'occupe la SM ?

De beaucoup de choses. D'abord et prioritairement, de toutes les menées antimilitaristes à l'intérieur et à l'extérieur des casernes. Par exemple, les affaires d'objection de conscience et d'insoumission leur reviennent.

Et puis, il y a les délits commis par les militaires appelés ou engagés. Par exemple, les vols commis dans le civil sont traités par la SM en liaison avec la gendarmerie ; de même que les absences illégales, les désertions etc...



**VOS GENERAUX NOUS ACCORDERONS BIEN CES RENSEIGNEMENTS...**

**APL :** Mais alors, la SM déborde largement de strict cadre militaire ?

Bien sûr. Son pouvoir est très grand. Si on veut, elle se charge de la sécurité du territoire au même titre que la gendarmerie en principe uniquement ce qui concerne l'armée. D'ailleurs, elle travaille en étroite collaboration avec les commissariats. La SM c'est vraiment l'équivalent des Renseignements Généraux dans l'armée et au delà.

Par exemple, toutes les histoires de FLB et des attentats les concernent, pas directement bien sûr, mais des fois qu'ils porteraient atteinte à la sécurité de l'armée, mieux vaut prévenir.

Donc, la SM ne s'occupe en principe que de ce qui concerne l'armée, de près ou de loin. Le près on peut le définir, mais le loin... c'est vaste.

Tous les jours, il y avait des coups de téléphone ou des messages des flics pour demander la fiche SM de tel ou tel individu. C'est vraiment une des branches des services secrets de l'Etat.

**APL :** Tu parles des coups de téléphone des flics. Quelles autres techniques de travail sont utilisées ?

Comme je te l'ai dit, il y a la collaboration directe avec les commissariats et les Renseignements Généraux. Pour les questions des déserteurs ou des objecteurs, c'est la filière normale.

Autrement, il y a des indicateurs civils. A Nantes il y en avait un qui passait régulièrement au Poste SM. Il travaillait dans les services de transports de fonds... Il est possible aussi qu'ils utilisent des appelés comme indicateurs. Ils m'ont même fait la proposition d'assister à certaines réunions publiques pour leur fournir des renseignements...

A ce propos, j'ai vu un des inspecteurs de la SM se laisser pousser la barbe et les cheveux pendant 8 jours pour assister à une réunion publique. Ce sont les mêmes techniques que les flics quoi!

Le travail le plus sournois est quand même le pistage et le contrôle par fichiers interposés (SM- RG - Indics - commissariats).

LES CHEVEUX LONGS, LA BARBE, C'EST BON MAIS POUR LE RESTE INSPECTEUR VOUS AVEZ PAS FORCÉ LA DOSE ?



CHUI TROP COOL CHEF ?

APL : Quels rapports ont-ils avec les autres engagés ?

Ils sont très mal vus parce qu'ils contrôlent tout. Dès qu'il y a un problème dans un régiment, vol d'armes ou un mouvement autant soit peu lié à l'antimilitarisme, la SM débarque et s'impose à tous.

Il y a donc rivalité de pouvoir entre gradés. Comme dans ce milieu tout repose sur la hiérarchie et les pouvoirs réciproques, c'est très mal vu de se faire contrôler par la SM.

APL : Dans ce que tu as connu, qu'est ce qui les a le plus préoccupés ?

Il n'y avait pas encore l'affaire des Comités de Soldats. Durant mon service, il y a eu par exemple les cas de suicides qui les emmerdaient pas mal. Particulièrement le suicide d'un engagé. Ils font tout pour étouffer l'affaire, y trouver des raisons admissibles par tous, par exemple, le traditionnel chagrin d'amour. Le suicide, c'est vraiment un problème qui les inquiète. Mais aussi les affaires d'insoumissions, et surtout les menées antimilitaristes à l'extérieur.

APL : Finalement, quelle appréciation portes-tu sur la SM ?

Elle est contradictoire. D'un côté, ils sont bien naïfs. Ils ne se méfient pas des appels qui travaillent avec eux. Ils avalent des cas de réforme truqués de toute pièce. Ils sont trop bornés et pris par leur boutique.

Mais en même temps, ils sont forts. Leur pouvoir est énorme, et ils savent s'en servir. Leur contrôle sur le personnel militaire est total, et on en a vu les effets avec les comités de soldats.

Ce qui est quand même important, c'est que sans la "complicité" extérieure (RG, police, indics) leur pouvoir serait bien affaibli.

ENQUETE A.P.L.

Nous sommes un groupe d'antimilitaristes (renvoyeurs-objec-teurs-insoumis). Nous organisons une grande fête de portée régionale le 2 juillet 1978: pour informer la population sur la militarisation de la société. Le site est retenu: DERVAL, commune rurale, à mi chemin entre Nantes et Rennes sur la RN 137.

Nous recherchons tout groupe d'expression (musique-chanteurs-théâtre-animation) qui accepte de venir soutenir notre lutte (votre lutte).

Outre les frais d'hébergement et de transports, nous prévoyons une petite indemnisation dans la mesure où le succès de la fête le permettra.

Pour tout contact, écrire à JEAN PAUL RONSARD Boudrinal 44290 Pierric GUEMENE PENFAO

Soutien financier : HERMINE.M CCP 2508-50 NANTES.



Joueur de clairon s'abstenir

## Procès d'objecteur à St Nazaire

Dans le tribunal de St. Nazaire un juge pantin au sourire américain (grandes dents blanches) un procureur de la République maigrochon et haineux.



et borgne!

Devant eux comparait Bernard Lucet objecteur de conscience qui depuis janvier 1975 refuse son affectation autoritaire à l'office national des forêts (ONF). Dans un premier temps, le Président interrogea Bernard sur ses motivations d'insoumis à l'ONF sans lui laisser remonter l'itinéraire de la démarche de l'objecteur s'appuyant sur le fait que le statut était accordé. Enfin, B. réussit à dire ce qu'il

avait à dire de l'ONF, organisme a vocation industrielle employant un minimum de personnel et complétant celui-ci par une main d'oeuvre gratuite et sans droits les objecteurs de conscience.

Les deux premiers témoins, (un objecteur dans la même situation que B., un objecteur ayant accepté son affectation à l'ONF) sont venus affirmer leur soutien à la position de B. et ont rappelé leur engagement dans la lutte pour l'abrogation du décret de Bregançon qui donne un statut de militaire à l'objecteur de conscience.

Le troisième témoin, insoumis total, n'a pratiquement pas eu le droit à la parole.

Le quatrième témoin, militant politique, a démonté le système de la société qui ne peut que s'appuyer sur l'armée pour survivre.

La défense de B. s'est appuyé sur la beauté du geste désintéressé de l'objecteur, la pureté de ses motivations, la générosité de son idéal. Défense qui a étonné tout le monde, a commencé par B. qui voulait placer sa défense sur un plan plus politique, dans la ligne des témoignages.

Le procureur a demandé une peine avec sursis suffisamment forte pour que la prochaine fois l'inculpé ne puisse en profiter, (à quand la récidive).

Résultat le 21 mars à 14 h.

D'autres procès sont en cours pour les renvoyeurs de livrets, les objecteurs insoumis.

G R I M, 57, rue des Hauts Pavés NANTES

# LIBEREZ MARCO !

Marche sur La Roche sur Yon  
Mercredi 15 Mars 15 H

Crève Marco , crève: la gauche et l'extrême gauche s'intéresseront à toi , mais à une condition. Laquelle? Qu'on te retrouve "suicidé" dans ta cellule, à l'Allemande, vivant tu n'intéresses personne.

Nous étions vingt ou un peu plus à la réunion l'autre soir Partis de gauche, ligué des droits de l'homme, etc ... absents. Candidats d'extrême gauche aux élections ? absents , sauf un coup de téléphone de Gérard Poussin , candidat UPS sur Saint Herblain.

Ces faits sont encore plus scandaleux qu'on le croyait. Le juge d'instruction GUITTON du Syndicat de la Magistrature a refusé pour la 3ème fois la mise en liberté provisoire , déposée par l'avocat Yann CHOUCQ

alors que :

- 1) Il n'y a pas la moindre preuve que Marc GERIN ait eu en main ces fameux explosifs. On n'a rien trouvé chez lui .
- 2) Le principal témoin ne reconnaît pas Marc.
- 3) L'auteur du vol des explosifs , lui-même, qui reconnaît les faits , est en liberté : il n'a jamais été incarcéré.

4) Dans une autre affaire comparable, les bretons inculpés en Cour de Sureté de l'Etat chez qui on a trouvé les explosifs, et qui ne peuvent pas nier leur appartenance à un réseau FLB , sont laissés, eux aussi en liberté.

Par contre, la justice, qu'elle soit de "droite" , à Nantes, ou de "gauche" à la Roche sur Yon , s'acharne sur la famille Gerin : dockers, "voleurs et terroristes" .

Ainsi Paris , le fils de Marc jugé la semaine dernière à Nantes - il a 18 ans - a pris 10 mois de prison ferme : un vol de voiture , plus des sur-sis qui tombent.

Quand au juge GUITTON , de la Roche sur Yon qui s'occupe du père, son intime conviction l'autorise à priver un individu de sa liberté , depuis 2 mois arbitrairement : où sont les beaux principes sur la réforme de la détention préventive ? 65 % des détenus en France sont en détention préventive, et seulement 35 % seulement après jugement ; tous les partis, bien sûr , la bouche en coeur sont pour une réforme , quand il n'y a pas de cas concrets à défendre . La loi, dit " La liberté est de règle , la détention provisoire d'exception".

La situation actuelle est la suivante: le juge Guittou lit l'APL ; La chambre d'accusation de Poitiers , saisie d'un appel par Yann CHOUCQ , avocat de MARCO, a trois semaines pour désavouer le juge . Le groupe réuni jeudi soir

appelle à une marche Mercredi prochain 15 Mars à la Roche sur Yon .

Thème de la manif: libérez Marco , Non à la détention arbitraire. GUITTON: syndicat de la répression

Rendez-vous au Champ de Mars à Nantes, mercredi , à 13 H (départ en voiture pour ceux qui peuvent).  
Un train part de Nantes en principe vers 13H50 .Vérifier.  
Rendez-vous général 15H00 précises à la gare de la Rocne sur Yon

Soutien financier : Famille GERIN , LA MOCQUELIERE SAINT HERBLAIN 44800.



Des amis

de MARCO

## SOMMAIRE

### OUVRIERS

- licenciement aux Batignolles ..... P. 2
- Pompiers : la mairie met de l'huile sur le feu ..... P. 3/5

### PAYSANS

- Mésanger : la justice à petits pas ..... P. 6/7

### SANTÉ-PAYSANS

- Internement forcé P. 8/9

### ENVIRONNEMENT

- réponses aux antinucléaires ..... P.10
- sus à l'auto ..... P.10
- La Baule : échec à la rocade ..... P.11

### INTERNATIONAL

- Chili, Chine ..... P.11
- Espagne : libertaires arrêtés et torturés P.12

### ECOLE

- les Prépa bougent.... P.13
- les papillons blancs P.13

### ARMEE

- 12 mois à la Sécurité militaire de Nantes.. P. 14/15
- procès d'un objecteur P. 15

### JUSTICE

- Libérez Marco..... P. 16

### CALENDRIER

P 5

# ABONNEMENT APL

Un trimestre :  12 numéros : 25 F      Soutien : 40 F  
Un semestre :  24 numéros : 50 F      Soutien : 80 F  
Un an :  48 numéros : 100 F      Soutien : 150 F

NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits     8 numéros 10 frs

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

### REUNION DE REDACTION

le vendredi: 21 h  
ouverte à tous.

### PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h  
Telephone: 76 26 33